

ASSEMBLEE PLENIERE DU CONSEIL REGIONAL DE BOURGOGNE-FRANCHE- COMTE		N° du rapport : 1 - 11
		Date : jeudi 26 et vendredi 27 juin 2025
Politique / Fonction	0 - Services généraux 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	
Sous-Politique / Sous-Fonction	02 - Administration générale 22 - Enseignement du second degré	
Programmes	02P01 - Personnel siège 22P01 - Personnel ATT	

OBJET : Mesures concernant les postes budgétaires

Vu le Code général de la fonction publique, notamment ses articles L.313-1 et L.343-1, L.343-3 relatif au recrutement direct dans les emplois fonctionnels de direction, L.412-6 relatif aux emplois fonctionnels, L.721-3 relatif aux avantages en nature,

Vu le décret 2022-250 du 25 février 2022 portant diverses dispositions d'application du code général de la fonction publique,

Vu la délibération de l'Assemblée plénière en date des 29 et 30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté,

Vu la délibération de l'Assemblée plénière en date des 20 et 21 mars 2025 portant mise à jour du tableau global des effectifs au 1^{er} avril 2025,

Vu l'avis favorable du comité social territorial du 27 mai 2025.

I- EXPOSE DES MOTIFS

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique portant dispositions propres à la fonction publique territoriale, les emplois de chaque collectivité territoriale sont créés ou supprimés par l'organe délibérant.

Dès lors, il appartient au Conseil régional de fixer le nombre des emplois nécessaires au fonctionnement de ses services et d'adapter les grades de ses postes aux évolutions de la collectivité territoriale et à ses besoins.

A. POSTES DES SERVICES ADMINISTRATIFS

a) Création d'un emploi fonctionnel de directeur général adjoint faisant fonction de directeur général des services (annexe 1)

L'Assemblée plénière avait décidé suite à la création de la Région Bourgogne-Franche-Comté de créer un emploi fonctionnel de directeur général des services (DGS) et cinq emplois fonctionnels de directeur général adjoint des services (DGAS).

La perspective du départ du directeur général des services nécessite une modification de ces emplois fonctionnels.

En effet, habituellement, le remplacement des agents est effectué au moment de leur départ administratif : un seul agent pouvant être affecté sur un poste budgétaire. Les agents ne sont donc pas remplacés pendant leur période de congés avant leur départ. Cependant, pour certaines fonctions stratégiques, la collectivité peut affecter un poste budgétaire supplémentaire pendant la durée des congés de l'agent. Or, s'il est stratégique, l'emploi fonctionnel de DGS n'est pas un poste comme les autres dans la collectivité. En effet, il ne peut y avoir qu'un seul DGS en titre dans la collectivité selon l'article 2 du décret 87-1101 du 30 décembre 1987 portant dispositions statutaires particulières à certains emplois administratifs de direction des collectivités territoriales.

Il est donc proposé que la collectivité crée temporairement un poste de directeur général adjoint pour faire fonction de directeur général des services jusqu'au départ administratif de l'agent actuellement titulaire du poste.

Région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Publié le vendredi 04 juillet 2025

Ce poste serait supprimé une fois que l'agent recruté sur ce poste pourra être nommé directeur général des services en titre.

Ce poste est ouvert aux agents titulaires des cadres d'emplois des administrateurs en chef ou des ingénieurs en chef : il est alors pourvu par voie de détachement. L'autorité territoriale peut également recruter des agents contractuels remplissant les conditions de niveau exigées par la réglementation. Comme prévu dans l'article 721-3 du code général de la fonction publique et de l'article 6 du décret 2022-250 du 25 février 2022 susvisé, l'agent recruté sur ces fonctions peut bénéficier d'un véhicule de fonction.

b) Suppression-création de 38 postes au sein des services administratifs (annexe 2)

Les 34 premières mesures concernent le changement de nom de la direction d'affectation des postes suite à la fusion des directions Affaires juridiques et archives et la direction Achats en « direction des achats, affaires juridiques et archives ». La modification des grades d'ouverture d'un poste vacant est également proposée pour répondre aux nouveaux besoins de la direction.

Par ailleurs, deux mesures sont des régularisations au vu des missions exercées (1325 et 1608). Une mesure (90224) vise l'élargissement des grades d'ouverture dans le cadre d'une procédure de recrutement afin de la rendre fructueuse.

Enfin, les enjeux et la taille de la direction Europe et rayonnement international nécessitent la création d'un second poste de directeur adjoint. Un redéploiement de poste vacant est donc proposé (20340).

c) Ecole Hydrogène : création d'un poste non-permanent et suppression-création d'un poste non permanent au sein des services administratifs (annexes 3 et 4)

Un poste non-permanent a été créé à l'Assemblée plénière des 20 et 21 mars 2025 afin de piloter, accompagner et mettre en œuvre le projet régional de l'École Hydrogène financé par France 2030 AMI CMA. Ce projet est piloté par la Région Bourgogne-Franche-Comté et réunit 19 partenaires publics et privés. Il vise à adapter l'appareil de formation initiale et continue à l'évolution de la filière hydrogène, et à mettre en place les conditions d'incubation d'une école de l'hydrogène.

Le poste créé a été affecté à la direction recherche et enseignement supérieur. Or, le projet sera piloté au niveau de la direction générale adjointe Education et vivre ensemble (EVE). Ce changement nécessite une modification du poste.

Par ailleurs, un second poste non permanent pour gérer le projet est nécessaire. La création d'un poste de catégorie B est proposée.

d) Prolongation de deux postes non-permanents au sein des services administratifs (annexe 5)

Deux contrats de projets ont été créés au sein de la direction Europe et rayonnement international (DERI) afin de traiter les dossiers du FEDER. Ils arrivaient à échéance à l'été 2025. Toutefois, afin de traiter le nombre conséquent de dossiers déjà reçus par la Région au titre de la période 2021-2027, la prolongation de ces deux contrats de projets est proposée jusqu'au 31 décembre 2025.

e) Suppression de deux postes non-permanents au sein des services administratifs (annexe 6)

Des contrats de projet sont arrivés au terme de l'ouverture décidée par l'assemblée plénière. Leur suppression est donc proposée.

B. POSTES DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT

Suppression-création de quatre postes au sein des établissements d'enseignement (annexe 7)

Les mesures de suppression-création sont proposées dans le cadre de la gestion de situations individuelles : reclassement d'un agent (852), besoin temporaire d'un support pour sécuriser et stabiliser l'organisation des lycées affectés par des absences pour raisons de santé sur des postes de responsable (12001 et 789), fin d'une situation individuelle pour laquelle un support avait été attribué temporairement (881).

II- DECISIONS

Après en avoir délibéré, le Conseil régional a décidé :

- De créer un emploi fonctionnel tel que présenté en annexe 1 et de lui attribuer un véhicule de fonction,
- De créer un poste non permanent tel que présenté en annexe 3,
- De supprimer-crée les postes permanents et non-permanents tels que présentés en annexes 2, 4 et 7,
- De prolonger les postes non-permanents tels que présenté en annexe 5,
- De supprimer les postes non-permanents tel que présenté en annexe 6.

N° de délibération 25AP.64

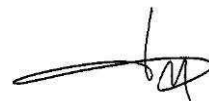
Délibération adoptée à la majorité des suffrages exprimés
(73 voix pour, 18 voix contre, 8 abstentions)

Envoi Préfecture : jeudi 3 juillet 2025

Retour Préfecture : jeudi 3 juillet 2025

Accusé de réception n° 12233739

La Présidente du Conseil Régional,

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MG' or 'MD' with a long horizontal stroke.

Marie-Guite DUFAY

Annexe 1 : création d'un emploi fonctionnel au sein des services administratifs

N° de poste	DIRECTION	CREATION		Date d'effet
		Cat	Grades cibles	
	DIRECTION GENERALE DES SERVICES	A	ADMINISTRATEUR GENERAL ADMINISTRATEUR HORS CLASSE ADMINISTRATEUR	01/07/2025
			INGENIEUR GENERAL INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE INGENIEUR EN CHEF	

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, cet emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement des articles L.343-1 à L.343-3 du Code général de la fonction publique.
L'agent recruté sur cet emploi bénéficiera alors du traitement indiciaire correspondant aux emplois créés (décret 87-1102 du 30 décembre 1987) et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29 et 30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Annexe 2 : suppression-cr ation de 38 postes permanents au sein des services administratifs

N� de poste	Direction	SUPPRESSIONS		Direction	CREATIONS		Date d'effet
		Cat	GRADES cibles (Grades agents si diff�rent)		Cat	GRADES cibles (Grades agents si diff�rent)	
20128	ACHATS	A	ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	01/07/2025
			ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR HORS CLASSE			ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	
			INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE			INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	
			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	
20063	ACHATS	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
20300	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20182	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20379	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
			INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL			INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL	
90163	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20299	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
90154	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20231	ACHATS	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
1900	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
1922	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
20214	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
20221	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
20446	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
20450	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
90106	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
90107	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
90129	ACHATS	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	01/07/2025
20082	ACHATS	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025

N° de poste	Direction	SUPPRESSIONS		Direction	CREATIONS		Date d'effet
		Cat	GRADES cibles (Grades agents si différent)		Cat	GRADES cibles (Grades agents si différent)	
20096	ACHATS	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
90153	ACHATS	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
1133	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
20020	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
90210	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20176	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20193	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20197	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
20273	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
90166	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
1211	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
			ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE			ATTACHE DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ATTACHE PRINCIPAL DE CONSERVATION DU PATRIMOINE	
1209	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CL	01/07/2025
			REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL			REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	
20149	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2EME CL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1ERE CL	01/07/2025
1213	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	01/07/2025
			ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL			ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL	
1214	AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	C	ADJOINT ADMINISTRATIF ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 2E CL ADJOINT ADMINISTRATIF PPAL 1E CL	ACHATS AFFAIRES JURIDIQUES ET ARCHIVES	B	ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 2E CL ASSISTANT DE CONSERVATION DU PATRIMOINE PRINCIPAL 1E CL	01/07/2025
			ADJOINT TECHNIQUE ADJOINT TECHNIQUE PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE PPAL 1E CL				
1325	RESSOURCES HUMAINES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	RESSOURCES HUMAINES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	01/07/2025
						INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	

N° de poste	Direction	SUPPRESSIONS		Direction	CREATIONS		Date d'effet
		Cat	GRADES cibles (Grades agents si différent)		Cat	GRADES cibles (Grades agents si différent)	
20340	AGRICULTURE ET FORET	A	ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	EUROPE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	A	ATTACHE PRINCIPAL DIRECTEUR ATTACHE HORS CLASSE	01/07/2025
			ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR HORS CLASSE			ADMINISTRATEUR ADMINISTRATEUR HORS CLASSE	
			INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE			INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	
			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	
1608	MOBILITES ET INFRASTRUCTURES	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	MOBILITES ET INFRASTRUCTURES	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
90224	SYSTEMES D'INFORMATION	A	INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	SYSTEMES D'INFORMATION	A	INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL INGENIEUR HORS CLASSE	01/07/2025
			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE			INGENIEUR EN CHEF INGENIEUR EN CHEF HORS CLASSE	

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, ces emplois peuvent également être pourvus par un agent contractuel sur le fondement des articles L332-8 à L 332-12 du Code général de la fonction publique.

Les agents recrutés sur ces emplois bénéficieront alors du traitement indiciaire correspondant aux grades visés et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29 et 30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Annexe 3 : Création d'un poste non permanent au sein des services administratifs

N° de poste	DIRECTION	CREATION		Durée
		Cat	Grades cibles	
90453	DGA EVE	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	36 mois

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, ces emplois sont pourvus par un agent contractuel sur le fondement des articles L332-24 à L 332-26 du Code général de la fonction publique.

Les agents recrutés sur ces emplois bénéficieront alors du traitement indiciaire correspondant aux grades visés et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29-30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Annexe 4 : Suppression-création d'un poste non permanent au sein des services administratifs

N° de poste	Direction	SUPPRESSIONS		Direction	CREATIONS		Date d'effet
		Cat	Grades cibles (grades agents si différent)		Cat	Grades cibles (grades agents si différent)	
90441	RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	DGA EVE	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
			INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL			INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL	

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, ces emplois sont pourvus par un agent contractuel sur le fondement des articles L332-24 à L 332-26 du Code général de la fonction publique.

Les agents recrutés sur ces emplois bénéficieront alors du traitement indiciaire correspondant aux grades visés et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29-30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Annexe 5 : Prolongation de 2 postes non-permanents au sein des services administratifs

N° de poste	DIRECTION	CREATIONS		Durée
		Cat	Grades cibles	
90285	EUROPE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	6 mois (TOTAL = 42 mois)
90286	EUROPE ET RAYONNEMENT INTERNATIONAL	B	REDACTEUR REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	5 mois (TOTAL = 41 mois)

Les agents recrutés sur ces emplois bénéficieront alors du traitement indiciaire correspondant aux grades visés et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29-30 juin 2023 portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Annexe 6 : suppression de 2 postes non permanents au sein des services administratifs

N° de poste	DIRECTION	SUPPRESSION		Date d'effet
		Cat	Grades cibles	
90183	ECONOMIE	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025
			INGENIEUR INGENIEUR PRINCIPAL	
90289	CULTURE SPORT ET JEUNESSE	A	ATTACHE ATTACHE PRINCIPAL	01/07/2025

Annexe 7 : suppressions-créations de 4 postes au sein des établissements d'enseignement

N° de poste	Etablissement	SUPPRESSION		Etablissement/ Direction	CREATION		Date d'effet
		Cat	Grades cibles (Grades agents si différent)		Cat	Grades cibles (Grades agents si différent)	
852	Lycée Georges Colomb Lure (70)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	Lycée Georges Colomb Lure (70)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	01/07/2025
						AGENT DE MAITRISE	
12001	Administration régionale	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	Lycée Julien Wittmer Charolles (71)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	01/07/2025
		C	AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL		C	AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	
		B	TECHNICIEN TECHNIICEN PRINCIPAL 2E CL TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CL		B	TECHNICIEN TECHNIICEN PRINCIPAL 2E CL TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CL	
881	Lycée Gustave Eiffel Dijon (21)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	Administration régionale	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	01/07/2025
					C	AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	
					B	TECHNICIEN TECHNIICEN PRINCIPAL 2E CL TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CL	
789	Lycée Victor Hugo Besançon (25)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	Lycée Victor Hugo Besançon (25)	C	ADJOINT TEC.TER.PPAL 1E CL ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL ADJOINT TECH. TERR PPAL 1E EE ADJOINT TEC.TER.PPAL 2E CL EE ADJOINT TECH. TER. EE	01/07/2025
						AGENT DE MAITRISE AGENT DE MAITRISE PRINCIPAL	
					B	TECHNICIEN TECHNIICEN PRINCIPAL 2E CL TECHNICIEN PRINCIPAL 1E CL	

Conformément aux dispositions législatives en vigueur, cet emploi peut également être pourvu par un agent contractuel sur le fondement des articles L332-8 à L 332-12 du Code général de la fonction publique.

L'agent recruté sur cet emploi bénéficiera alors du traitement indiciaire correspondant aux grades visés et du régime indemnitaire prévu par la délibération des 29 et 30 juin 2023 modifiée portant régime indemnitaire de la Région Bourgogne-Franche-Comté.